



## Demande de casier judiciaire bulletin n2

Par **franck G**, le **02/01/2008** à **15:19**

bonjour

je me vois dans l'obligation de faire une demande de bulletin n2 pour faire connaître mon chien à la gendarmerie mais je ne sais pas où chercher ils me disent sur internet mais je ne trouve pas je trouve toujours le n3.

si quelqu'un connaît un site où je peux me le procurer ça serait gentil.

merci

Par **Adam Kadamon**, le **02/01/2008** à **23:09**

Bonsoir,

Vous ne pouvez pas demander vous-même ce document. C'est à l'administration ou à l'organisme bénéficiaire de transmettre la demande de bulletin n°2 directement au Casier judiciaire national.

Cordialement.